

LE PROJET TRANSITION-INSERTION

Dossier de Florence Guiot, responsable du projet Transition-Insertion



Le projet Transition Insertion est un projet Européen porté par l'Enseignement, l'Eweta, la Febrap et certaines écoles de l'enseignement spécialisé. Il a pour mission d'accompagner les élèves de l'enseignement spécialisé de Forme 2 et de Forme 3. Les jeunes bénéficient d'un suivi individualisé lors de leur dernière année scolaire et durant l'année qui suit la fin de leur scolarité pour les aider à la conception, la mise en place et la concrétisation d'un projet de vie adulte pour leur vie après l'école. Ce suivi est pris en charge par des référents coordinateurs de chaque école inscrite dans le projet.

La fonction de référents coordinateurs, une nouveauté :

Grâce à ce projet, la mission de référent coordinateur a été créée. Cette personne est la référence dans l'école et la coordinatrice de toutes les actions mises en place dans le cadre de la transition et de l'insertion. Ses missions sont multiples : le travail individualisé avec le jeune, le relais vers le monde adulte, la cellule familiale, le monde professionnels, l'organisation des stages, la chercher d'emploi.

L'univers de l'enseignement spécialisé :

L'enseignement secondaire spécialisé est scindé en 7 types qui sont adaptés aux besoins éducatifs généraux et particuliers des élèves en fonction du handicap principal de l'élève.

Toutes les écoles n'organisent pas tous les types d'enseignement.

- TYPE 1 : lié à un retard mental léger.
- TYPE 2 : lié à un retard mental modéré ou sévère
- TYPE 3 : lié à des troubles du comportement et/ou de la personnalité
- TYPE 4 : lié à une déficience physique
- TYPE 5 : lié à une maladie ou étant en convalescence
- TYPE 6 : lié à une déficience visuelle
- TYPE 7 : lié à une déficience auditive
- TYPE 8 : lié à des troubles des apprentissages

De la même manière qu'il y a l'enseignement général, technique et professionnel, dans l'enseignement spécialisé, il y a les formes d'enseignement.

- Forme 1 : Vise une formation sociale rendant possible l'insertion en milieu de vie protégé.
- Forme 2 : Vise à donner une formation générale et professionnelle pour rendre possible l'insertion en milieu de vie et/ou travail protégé.
- Forme 3 : Vise à donner une formation générale, sociale et professionnelle pour rendre possible l'insertion socioprofessionnelle.
- Forme 4 : Correspond à l'enseignement secondaire ordinaire avec un encadrement différent, une méthodologie adaptée et des outils spécifiques

Le projet Transition insertion concerne les élèves des Forme 2 et 3.

Un peu d'histoire :

Beaucoup de jeunes sortant de l'enseignement spécialisé semblaient rester inactifs durant de longues périodes, voire plusieurs années, avant de trouver une possibilité d'insertion sociale ou professionnelle. Sur base de deux préoccupations : "Que deviennent les jeunes qui quittent l'école ?" et « Comment éviter les situations de rupture (trop souvent constatées) et assurer la réussite de l'insertion socio-professionnelle ? » ; la FETAL a initié une action. En 2009, la FETAL a mené ce projet pour la région liégeoise en partenariat avec le CCGPE, l'EWETA et des écoles partenaires. Depuis, il a été pérennisé via le soutien du FSE durant 2 programmations de 7 ans et a été étendu à d'autres régions.

En 2015, le projet a fait son arrivée à Bruxelles, soutenu par la Febrap.

En 2021, en région wallonne, 14 écoles adhèrent au projet, 8 pour la zone de Liège, 4 pour la zone de Namur et 2 pour le Brabant Wallon. À Bruxelles, 8 écoles sont inscrites dans le projet. Chaque année, ce sont plus de 750 élèves de l'enseignement spécialisé forme 2 ou forme 3 qui sont accompagnés par les référents coordinateurs.

Quels types de projet de vie pour les jeunes ?

Au début le projet se centrait sur l'insertion professionnelle des jeunes. Aujourd'hui, il s'est ouvert à l'insertion sociale. En fonction de la filière d'enseignement du jeune, le type de projet peut varier.

Voici en image les différentes options qui peuvent se concrétiser. C'est bien la preuve que cet accompagnement est construit sur mesure en fonction de des envies et capacités de chacun.

Pour les élèves de Forme 2



Durant sa scolarité le jeune va se confronter progressivement à l'après école. Cela va l'aider à construire son projet de vie. Selon sa personnalité, ses compétences, ses motivations et ses ressources, la concrétisation et le choix de son projet de vie pourra prendre des formes multiples. Au total, le projet « offre » deux ans pour accompagner le jeune dans la poursuite de celui-ci.

Et les ETA dans tout ça ?

Renforcer les relations entre les écoles de l'enseignement spécialisé et les ETA est essentiel. En effet, une meilleure connaissance réciproque permet de diminuer les freins à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes au sein des ETA. Les nouveaux changements de l'arrêté au niveau des critères d'admissibilité entraînent des répercussions sur le profil des jeunes travailleurs. La mise en place de relation privilégiées et durable à travers ce projet est un réel atout de recrutement pour les ETA.

Ex : mise en place de rencontre avec des enseignants de pratique professionnelle et les ETA, organisation de stages et de visites pour les jeunes, accompagnement

Pour les élèves de Forme 3



et suivi des stages par les référents coordinateurs pour favoriser une insertion socioprofessionnelle durable, la mise en place d'une meilleure adéquation entre les jeunes sélectionnés et l'ETA concernée par les référents coordinateurs, ...

Les ETA des régions de Liège, Namur et Brabant Wallon sont invitées à chaque réunion de comité de suivi local. Celles-ci rassemblent les acteurs et partenaires (FOREM, BR de l'Aviq, IBEFE...) du projet en plus des directions d'écoles impliquées dans celui-ci. Ces réunions sont l'occasion d'échanger sur les difficultés potentielles, sur les solutions éventuelles, de pointer des enjeux propres au projet ou externe à celui-ci (ex : les modifications pour les ARR ou les AI). Ce dossier est aussi l'occasion de les remercier de leur participation car elles contribuent fortement à construire des ponts multiples avec les écoles.

Que nous réserve l'avenir ?

Ces 3 dernières années ont été marquées par l'insécurité liée à la pérennité du projet. Ce questionnement a mobilisé beaucoup d'énergie et de ressources pour mettre en œuvre des actions favoris-

-ant le renouvellement du projet. Ces démarches ont eu un impact très positif : analyser la plus-value du projet pour les jeunes, renforcer la prise de conscience de l'utilité du projet. Par ailleurs, le changement de coordinateurs en 2020, a amené au sein de l'EWETA une réflexion sur le poste de coordination. Cela s'est conclu par la volonté de renforcer les liens et les ponts entre les régions prises en charges et entre les écoles et les ETA.

A la veille d'une nouvelle programmation, il est encore trop tôt pour confirmer le maintien du projet. Cependant, selon les échanges avec le CCGPE, la volonté d'ouvrir à la région du Hainaut et du Luxembourg est bien affirmée. Il faudra encore attendre fin juin pour connaître la décision finale. Croisons les doigts !

Brochure du Projet Transition-Insertion

